

DECISION

fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement ouvert par la voie du détachement en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi, organisé par l'Université Paris Saclay, session 2024, dans les corps suivants :

- **IGE BAP J, emploi-type J2D51 - Chargé-e du développement des ressources humaines**
- **TECH BAP G, emploi-type G4A46 - Technicien-ne en aménagement, maintenance et exploitation du bâti**

L'administrateur provisoire de l'Université Paris-Saclay,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'article 93 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2024 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2024 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des techniciens de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : La commission de sélection pour le recrutement ouvert par la voie du détachement en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi, organisé par l'Université Paris Saclay, session 2024, dans les corps suivants :

- **IGE BAP J, emploi-type J2D51 - Chargé-e du développement des ressources humaines**
- **TECH BAP G, emploi-type G4A46 - Technicien-ne en aménagement, maintenance et exploitation du bâti**

est composée ainsi qu'il suit :

Monsieur Denis MERLET, Doyen de la Faculté des Sciences d'Orsay, Université Paris-Saclay, Président de la commission ;

Madame Claire CRINON, Responsable du service social et d'action sociale du personnel, Université Paris-Saclay ;

Madame Cathy ASSOUET, Responsable pôle de formation des personnels, Université Paris-Saclay.

Article 2 : L'administrateur provisoire de l'Université Paris-Saclay est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orsay, le 19 avril 2024


université
PARIS-SACLAY
Directeur des Ressources Humaines
Renaud SIOLY